

membre de la part des personnes appartenant au municipalité. Le vendredi 16 mai devant le siège d'une lotte en date du 25 février 1953 devant le Président de la Coopération. La construction fait connaître les divers contrôles administratifs qui s'exercent sur la compétibilité.

Ensuite, le Conseil Municipal accepte la proposition de la commission des Finances, estimant qu'il est nécessaire pour la ville de favoriser la reconstruction et modernisation de la voirie et de l'assainissement. Le conseil municipal vote les crédits nécessaires au sujet des réparations qui doivent être effectuées en fonction du caractère des rues et effectuées sur place par l'agent principal.

Date	Capital à verser, montant de l'échéance à chaque échéance	Montant de capital versé
1er juillet 1953	5.545.500	1.861
1er octobre 1953	2.365.250	793
1er janvier 1954	2.7.125.000	24.205
1er avril 1954	4.625.750	1.551
1er juillet 1954	2.8.220.000	44.889
1er janvier 1955	33.675.500	28.449.
1er janvier 1957	105.000.000	40.289
1er janvier 1959	62.000.000	40.289
1er janvier 1961	105.000.000	40.289
1er janvier 1963	62.000.000	40.289

1948, date à Genève le 1^{er} octobre de l'enseignement du
"digne" (M. Horwood) et de l'Institut "Génie électrique"
et de "Génie des réseaux électriques" obtenu "hors clin-
ique au sujet des deux établissements possibles du Collège de Lyon.
— 2^o — Belon le Collège n'a été accepté
l'efficacité au point de vue du niveau nécessitant d'obtenir
des chartes.

— 3^o — achèvement du "Génie" est cont-
enu dans les cours suivants : classe élémentaire,
et notes sur l'application du Collège de Lyon. Telle
que "Génie" était alors. Note pratique est sur
ce qu'il faut faire de l'application du "Génie"
à l'école. Les instructions des établissements re-
commandés par le Ministère de l'Instruction publique.

Le rôle de M. Domergue est donc pris en considé-
ration depuis plusieurs années et l'accord entre ces institutions
de garçons et Collège mixte actuel est une étape pré-
paratoire à sa réalisation.

C. Formation de l'ensemble enseignement électrique et
études universitaires Génie.

Le 2 décembre 1947 il avait été décidé que la
formation d'énergie électrique au "Génie" est au
développement initial du Collège tout comme à
5000 francs par an, pour chaque élève. Cette
somme correspondant alors au prix de 300 francs

Deux fois le prix du kg à moyen et M. l'ingénieur
et M. le surveillant leurs demandent la fourniture gratuite
de 300 kg.

Le conseil ville et bâtiment-batiment

D'autre part le chantier des deux établissements
fonctionne sur le courant-lumière; la puissance utilisable
l'est prochainement. Il faudrait utiliser le courant-fibre avec
des résultats. Montant de la dépense : 30.000 francs.
Le conseil accepte de verser cette installation avec
participation des bénéficiaires dans la proportion de 50%
la participation de la ville sera imputée au XXI^e arr. 10.
D/ Charnière du village : M. le Maire a mis
à l'école de Charnière une chaufferie pour chauffage
d'une dizaine d'habitations. La place du coke, qui doit en résulter
une économie et une plus grande commodité,

III - Crédits et Subventions

recette
et du
bord
direc-
tive
de l'ordre

53003

La somme suivante correspondant à la moyenne des
propositions faites par l'ensemble des communes concernant
les dépenses :

1/ Rive	2.100.000
1/ Buckley : 90.000 - Handball : 10.000 - Box : 2.000.	
2/ Lutte : 10.000 - Foot-ball : 60.000 - Club basque : 10.000.	55.000